

Vœux d'ici / Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables

## Michel DEHORS “ Notre profession veut s'inviter dans le débat pour les élections régionales ”

**L**utte contre l'exercice illégal de la profession, meilleure intégration des AGC, ouverture du centre de formation aux autres professionnels, actions vers les jeunes, sensibilisation des candidats aux élections régionales... le président du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables souhaite promouvoir les valeurs et les compétences de la profession et participer au débat, très médiatique, sur les élections régionales.

se doit de toujours avoir une règle d'éthique et de déontologie vis-à-vis de ses clients. C'est la base ! Au risque, sinon, de se fourvoyer dans des situations que je qualifierais diplomatiquement de très délicates !

**HJE :** Constatez-vous une augmentation du nombre de litiges ?

**Michel DEHORS :** Nous observons une augmentation du nombre de dossiers parce que nous avons renforcé notre vigilance et nos contrôles... Nous attendons d'ailleurs la notification d'une décision de justice prise courant décembre 2009 à l'encontre d'un contrevenant montpelliérain qui exerçait illégalement notre profession : il a été condamné à un an de prison ferme ! L'arrêt a été rendu et nous en attendons la notification. Nous avons relancé l'action du Conseil régional de l'Ordre contre les illégaux, avec des dossiers que je qualifierais de légers – *ceux qui concernent des gens qui se trompent, s'égarer mais veulent revenir tout de suite dans le droit chemin*. D'autres sont nettement plus proches de la délinquance. Ils sont dans le collimateur du Conseil de l'Ordre des experts-comptables. Nous travaillons aujourd'hui, au sein de notre institution, à faire sortir ces dossiers au grand jour, dont certains se situent à la marge de la délinquance et que nous espérons sincèrement faire rentrer dans le rang.

**HJE :** Quels seront vos axes de travail pour 2010 ?

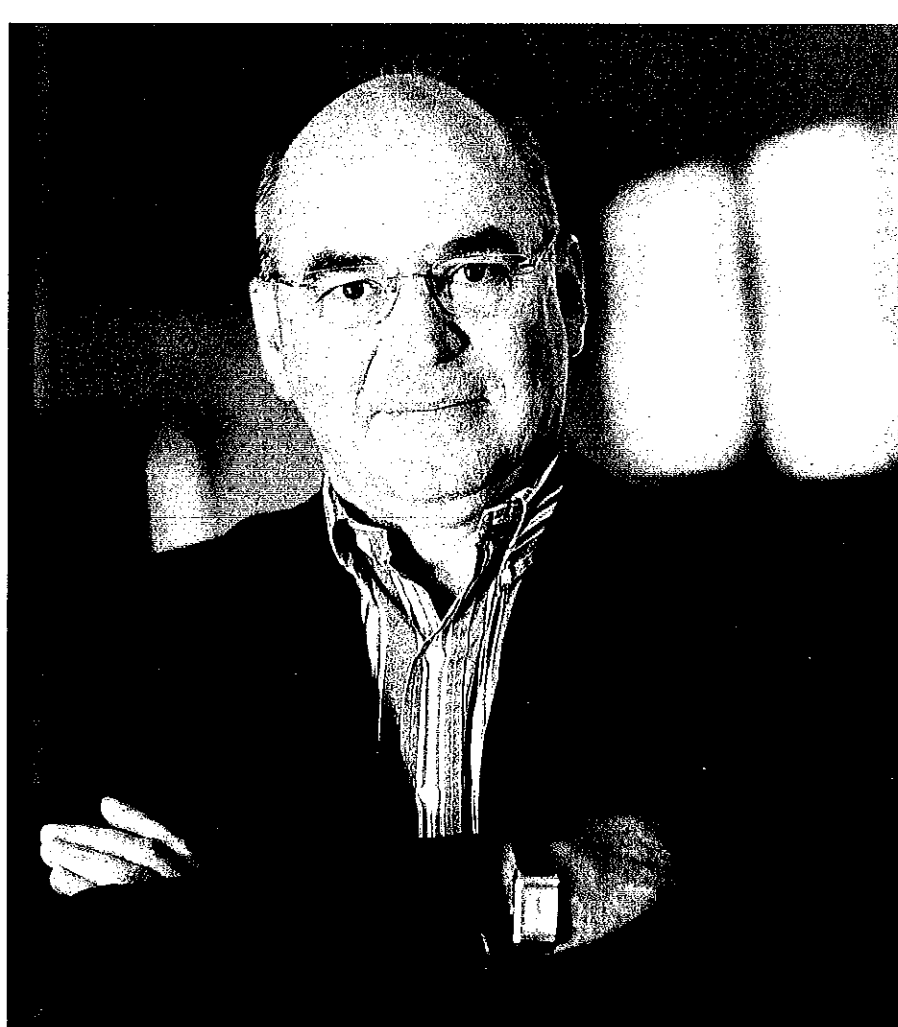
**Michel DEHORS :** Je voudrais en préambule faire un bref retour sur 2009 et sur un point particulier que j'ai plutôt perçu négativement. Le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables avait envisagé avec les avocats de mettre des moyens en commun autour de son centre de formation. Malheureusement, nous n'avons pu aller jusqu'au bout de cette initiative, et c'est regrettable. Ce n'est pas du fait des avocats, qui étaient même assez pressés d'avancer dans cette voie, mais notre Conseil de l'Ordre avait un certain nombre de choses à régler en interne avant d'entreprendre ce projet. Je considère personnellement que c'est dommage. Nous avons raté une occasion historique de pouvoir travailler ensemble autour de la formation des jeunes... Concernant 2010, je veux fixer cinq enjeux prioritaires. Le premier concerne l'exercice illégal de notre profession. J'entrevois un certain nombre de sujets à explorer autour de cette thématique. Une fois de plus, nous avons pu mesurer – *au vu des contacts pris avec les parquets* – que le fait de tenir illégalement des comptabilités était un sujet qui pouvait être aggravant pour l'économie et qui pouvait permettre à certaines personnes de blanchir plus facilement de l'argent sale. On s'aperçoit que ces personnes, qui tiennent des comptabilités “ au noir ”, sont bien sûr beaucoup moins attentives aux règles de base que les experts-comptables respectent strictement dans le cadre de l'exercice de leur profession : déontologie, éthique, science, conscience, respect de la loi et des règles, qu'elles soient fiscales, juridiques, sociales, etc. La déclaration de soupçon qui pèse sur les épaules des experts-comptables est un facteur qui va, de mon point de vue, renforcer la volonté des parquets de nous aider dans la lutte contre l'exercice illégal de tenue de comptabilité, c'est-à-dire dans la lutte contre les comptables “ marrons ”. Le comptable

**HJE :** Quels sont les autres axes de vos actions ?

**Michel DEHORS :** Il nous faut mieux intégrer l'ensemble des Associations de gestion et de comptabilité (AGC), qui ont effectivement intégré notre Ordre il y a deux ans maintenant, mais qui connaissent quelques problèmes d'ajustement. Ces AGC sont comme tout élève nouveau entrant dans une classe nouvelle, qui n'en connaît pas les codes, ni les modes de fonctionnement du maître et de la classe... Nous avons constaté parfois quelques débordements sur le plan des règles d'éthique et de déontologie, notamment lors du démarchage des clients... Il faut encore que certaines AGC s'approprient nos codes et entrent dans le moule. C'est l'un de mes objectifs de 2010, avec pour but principal une meilleure harmonisation des pratiques.

**HJE :** Quel est le troisième axe de travail ?

**Michel DEHORS :** L'ouverture de notre centre de formation à des personnes autres que les experts-comptables. L'idée est



également d'utiliser notre centre de formation comme outil de rayonnement de notre profession vis-à-vis de l'ensemble du monde économique. De la même façon, nous souhaitons nous inviter lourdement dans la réflexion économique qui nous entoure, et notamment dans le débat des élections régionales. Nous avons commandé une étude à Nicolas BOUZOU\* sur la situation économique de notre région, en vue de dégager des pistes d'améliorations économiques pour notre région.

**HJE :** Vous en avez présenté les prémices à l'assemblée générale de 2009, au Pont du Gard...

**Michel DEHORS :** C'est exact, mais l'économiste Nicolas BOUZOU a approfondi le sujet. Il a identifié plusieurs axes d'évolution possibles, et des propositions pertinentes. Notre volonté est de poser très clairement des questions issues de cette étude aux candidats en lice et de valider leur vision de l'économie régionale.

**HJE :** Prévoyez-vous cette entrevue juste avant les élections ?

**Michel DEHORS :** Non, pas avant le premier tour, mais pourquoi pas entre les deux ... ? Nous disposons du *draft* de l'étude et nous allons voir les points à mettre en avant.

**HJE :** Qu'attendez-vous de cette confrontation ?

**Michel DEHORS :** Une seule chose : que les constats que nous tirons de cette étude et qui nous paraissent pertinents sur un grand nombre de points soient présentés aux candidats pour que chacun d'eux puisse en relever les éléments intéressants et en faire un argument de campagne. On sait que le Languedoc-Roussillon est la région de France qui possède le plus grand

nombre de petites entreprises et que l'on favorise lourdement, en région, la création d'entreprises. Il faudrait peut-être faire en sorte que les entreprises qui ont un fort potentiel d'innovation puissent être aidées de manière plus spécifique dans leur développement, y compris par regroupements et concentrations, mais au niveau régional. On se rend compte que les petites entreprises dynamiques de notre région sont souvent rachetées par de plus grandes entreprises venues de l'extérieur. En conséquence, nous nous retrouvons sur le plan régional avec des filiales de

groupes basés dans d'autres régions. Je pense qu'il serait judicieux que l'on puisse clairement se poser cette question et favoriser certaines procédures destinées à mettre à l'abri les PME-PMI régionales les plus performantes, en les aidant à se développer par elles-mêmes.

**HJE :** Vous avez évoqué cinq enjeux prioritaires...

**Michel DEHORS :** Le dernier concerne les jeunes. Nous voulons rendre nos professions – *expert-comptable* ou *commissaire aux comptes* – plus attractives. Je vous invite à découvrir le blog [www.stopauxideesrecues.com](http://www.stopauxideesrecues.com) : nous y présentons de manière un peu décalée la profession d'expert-comptable, pour interpeller les jeunes et les inviter à nous rejoindre.

**HJE :** Est-ce une initiative nationale ?

**Michel DEHORS :** C'est d'abord une initiative locale qui remonte maintenant à trois ou quatre ans. Elle est aujourd'hui reprise sur le plan national. Nos élus nationaux se sont rendu compte qu'il y avait un réel intérêt autour de cette initiative. Et c'est tant mieux pour les jeunes et notre profession.

**Propos recueillis par Daniel CROCI le 14 janvier 2010.**

\* A l'occasion de l'assemblée générale du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Montpellier, le vendredi 25 septembre 2009 au Pont du Gard, l'économiste Nicolas BOUZOU a dressé un état des lieux de la situation économique de la région et une comparaison par rapport aux autres régions en donnant son avis sur les atouts du Languedoc-Roussillon en sortie de crise.